



ASSOCIATION
DE SAINT-GERMAIN-
LAVAL



FAMILLES RURALES ACCUEIL DE LOISIRS LES FARFADETS TERRITOIRE DE LA CCVAI

projets éducatif
et pédagogique
de la structure



Projet éducatif de l'accueil de loisirs de Saint Germain Laval

L'écriture de ce projet éducatif est née de la concertation des membres du CA de l'association organisatrice et de la consultation des parents.

Les exemples, en italiques, ne sont donnés, évidemment, qu'à titre indicatif, pour rendre plus concret notre propos.

C'est l'équipe d'animation qui reste chargée de mettre en œuvre ce projet éducatif.

I Généralités

1. L'accueil de loisirs du territoire de la CCVAI est situé en **zone rurale** et regroupe **12 communes** : les spécificités du monde rural - isolement géographique et culturelle, par exemple- doivent être prises en compte.
2. L'équipe mettra tout en œuvre pour que l'enfant, en vacances, puisse participer à la vie en groupe, acquérir une autonomie progressive et devenir responsable. Il lui sera proposé des activités ludiques et variées dans un but d'apprentissage, de découverte et d'épanouissement. Tout ceci se déroulera dans un cadre de sécurité, tant physique que morale et affective.

3. L'accueil de loisirs répond aux **attentes et aux besoins divers des parents** : mode de garde pendant le temps de travail, choix délibéré.

4. La **communication entre les différents acteurs de l'accueil** doit être favorisée (structure organisatrice, partenaires, directeur, équipe d'animation, enfants, parents ...). L'équipe d'animation est le lien privilégié entre les parents et la structure organisatrice.

Elle doit être consciente de ce rôle et y porter attention : chercher à rassurer les parents, l'informer spontanément sur la vie de l'accueil et de l'association, engager la conversation, lors des moments particuliers que sont l'accueil du matin et du soir.

A titre d'exemple, différents modes de communication comme des panneaux d'affichage retraçant la vie à l'accueil sur la période en question peuvent être envisagés. Ces panneaux peuvent être construits, enrichis par les enfants eux-mêmes (photos, compte-rendu courts, dessins ...)

5. L'accueil de loisirs doit participer à la **socialisation** de l'enfant et du jeune en accordant une importance aux notions de responsabilité, d'autonomie et de sécurité. Dans ce but de socialisation, l'échange entre les structures ou d'autres structures doit être développé (entre structures, entre accueils périscolaire et mercredis ...)

6. **L'épanouissement** de l'enfant, son **éducation**, sa créativité, sa curiosité sont développées par la pratique d'activités variées et adaptées à ses capacités physiques et intellectuelles.

Pour éviter qu'ils n'aient qu'un rôle de consommateurs passifs, les équipes d'animation les motivent, les aident à prendre des responsabilités et les encouragent à s'investir dans la vie du centre, tout en tenant compte de leur rythme.

7. La **vie en collectivité** permet à l'enfant ou au jeune d'expérimenter l'expression de soi, le respect des règles de fonctionnement, le respect de l'autre, du matériel, des locaux.

8. Les projets d'animation permettent la **transmission de valeurs** comme la tolérance, la compréhension de personnes différentes, l'esprit d'équipe, l'estime de soi, l'entraide, l'autonomie par le choix.

9. En offrant, à l'enfant un espace **d'expérimentation** différent de son cadre familial, l'accueil permet à l'enfant d'autres découvertes, d'autres expériences. Il lui permet aussi de réaliser quelque chose par lui-même et d'en tirer une certaine fierté.

II- Fil rouge

Afin d'assurer la **cohérence** et la **progression** des programmes d'activités, d'assurer également la **continuité** entre les différentes structures de l'accueil loisirs (mercredis, périscolaires, « petites » et grandes vacances, d'éviter les redites pour les enfants qui fréquentent les différentes structures, il convient de choisir **un thème porteur, fil rouge** sur une période (*été, septembre à juin*). Il ne s'agit pas de lien artificiel mais d'un thème permettant une véritable progression dans l'imaginaire, la découverte et assurant la cohérence de la programmation

Le spectacle vivant, la connaissance de l'environnement, la découverte de l'autre, la nature, la découverte de l'ailleurs, le Moyen Age, l'univers des Farfadets sont des exemples non exhaustifs.

Ce thème ne saurait être exclusif : d'autres animations ou activités décrochées peuvent être programmées mais ce fil rouge assurerait une **cohérence entre les programmes et une cohésion entre les équipes d'animation.**

La cohérence doit se trouver sur l'année mais aussi sur chaque période d'accueil, les animations ne sauraient être une suite d'activités sans lien, et l'équipe d'animation se doit de mener une réflexion approfondie sur la progression du programme d'animation à l'année mais aussi de chaque unité de ce programme (semaine, journée, périscolaire, mercredis, petites et grandes vacances).

II L'équipe d'animation

Le **recrutement** se fera avec le directeur de l'AL, le président et le vice-président ou d'autres membres du CA.

Ce recrutement privilégiera les **animateurs** qui présentent des **spécialisations** BAFA particulières, et, surtout, des **compétences personnelles** (sportives, culturelles...)

Ces compétences doivent servir de ressources à toute l'équipe d'animation.

Les compétences peuvent venir d'une activité pratiquée régulièrement (un sport (judo, basket ; une danse, un instrument de musique, le chant) ou ponctuellement (le badminton, un stage de danse africaine, tennis), d'une passion (diabolo, lecture, jeux de rôles, informatique...), d'un enseignement scolaire (dessins, peinture, atelier d'écriture, origamis ...).

Les animateurs ne doivent également pas hésiter à faire intervenir des connaissances, parents ou amis dotés de compétences particulières.

III Les orientations du projet éducatif

Les orientations proposées ci-dessous définissent le cadre du projet éducatif. Les mots clefs en sont **la découverte de soi, des autres, des plaisirs simples mais de qualité, de l'autonomie et surtout, le refus de la consommation facile.**

1. L'éducation à la non-consommation :

C'est l'un des axes majeurs de ce projets : sans inciter aux activités sans sens ni suivi, les animations de qualité doivent pouvoir montrer aux enfants qu'ils peuvent se faire plaisir avec peu, sans zapping excessif.

2. La découverte de l'environnement local :

Les lieux du territoire présentant un intérêt (*comme Baffy, Pommiers...*) et ressources humaines sont à exploiter en priorité.

Comme le soulignent les exemples et références donnés, l'importance accordée aux acteurs de la vie locale, aux ressources culturelles, sportives, associative du territoire et des territoires voisins est aussi l'un des axes majeurs de ce projet éducatif.

A titre d'exemple, l'idée d'un jeu de piste ou d'une chasse au trésor dans le village de st Germain avec la participation des commerçants.

La découverte de lieux comme le village de Pommiers, facilement accessibles ou du Pets de l'âne de Dancé, du port de Bully, en sont d'autres.

La visite d'une boulangerie, peut aussi constituer un intérêt, la découverte d'un métier rare (maréchal ferrant...), la visite d'un château.

L'utilisation des équipements sportifs locaux : stade, salle omnisport ...

3. L'alimentation et la santé :

Dans cette optique un soin particulier est à porter à la qualité des goûter, des boissons, des repas.

Diverses expositions et jeux de La Fédération de La Loire, à louer, traitent de ce thème.

A titre d'exemple, une activité comme le marché et la réalisation d'un plat peut aussi entrer dans cet axe.

La visite des Jardins d'Astrée, du Moulin des Massons (St Bonnet le Courreau, fabrication d'huile) ou d'autres sites liés au thème également.

La découverte d'un éleveur et producteur de fromages.

L'éducation à la santé peut passer par la pratique de sports, la découverte de ses bienfaits physiques et mentaux. Des journées multi-sports s'appuyant sur les compétences des animateurs et les associations sportives locales sont les bienvenues.

De telles journées peuvent susciter, de façon ludique, chez l'enfant le désir d'une pratique régulière, d'où l'intérêt de s'appuyer sur des associations locales (intervenants, prêts de matériel ...).

Des sports plus rares, nécessitant des intervenants extérieurs sont possibles : capoeira, danse africaine, escalade

4.L'éducation à l'environnement :

A titre d'exemple, une association proche le CILDEA, qui gère notamment, les jardins d'Astrée pourra être contactée avec profit, la création d'objets à partir de matériaux recyclés, des plantations (simples et rapides) que les enfants verraient pousser (tomates cerises, fleurs, plantes aromatiques).

5.L'ouverture culturelle :

Issus d'un milieu rural, parfois peu favorisé, les enfants qui fréquentent le centre doivent y trouver une découverte de la culture sous diverses formes. Les ressources locales doivent être sollicitées, dans la mesure du possible.

Projet Accueil de Mineurs (3 ans et jusqu'au CM2) 2023/2024

Théâtre de Saint Martin la Sauveté, danse traditionnelles avec AIXTrad, Flamenco (st Georges de Baroille...), association danse en corps (association roannaise de danse contemporaine, site www.danseencorps.123.fr), musique (Anne-Marie Babut, Marion Rioffray), aquarelle (Mme Marcoux), médiathèque de St germain.

Par exemple, l'un des projets mettant en œuvre intervenant en musique et savoir-faire des animateurs seraient la composition d'une chanson sur le nom des Farfadets.

Dans cet axe trouve aussi sa place la découverte d'autres cultures de différents pays.

L'éducation à l'image, encouragée par la DDCS, est une possibilité : Festival, tête de mule, ce festival est notamment précédé par des ateliers possibles pendant les vacances de février, ce qui peut entraîner une continuité intéressante.

L'éducation à l'image ne saurait être la projection d'un film sans animation qui la présente ou l'exploite ensuite.

Les loisirs créatifs peuvent aussi en faire partie dès lors qu'ils initient l'enfant à un savoir-faire, un savoir technique.

Démonstration de combats médiévaux : association Montrond les bains, groupe de danses médiévales de Chalmazel...

6. Découverte de l'ailleurs et de l'autre :

Isolé géographiquement des grandes villes, le territoire de la CCVAI, dans le cadre de l'AL, a une mission particulière à remplir dans la découverte de la vie urbaine.

Des visites de grandes villes comme Lyon ou St Etienne, par exemple, peuvent remplir cet objectif. Lyon présente, par exemple, de multiples intérêts et un ailleurs inconnu pour beaucoup d'enfants (transports en commun : métro, tramway, train ...)

La découverte de l'autre passera, par exemple, par l'intégration d'enfants ou de jeunes en situation de handicap, par exemple. Elle peut aussi se développer dans le cadre de l'action Ecureuil de la fédération qui propose aux familles l'accueil de jeunes citadins.

7. La découverte de la nature et des animaux :

Au cœur de la campagne, l'enfant doit pouvoir en apprécier les plaisirs et les intérêts.

Grands jeux sur des sites naturels, randonnée (avec une quête), visite du CAT de Crémeaux sont des pistes à exploiter. Les divers centres équestres locaux (Bussy, St Etienne le Molard ...) sont aussi des ressources possibles.

8. Les sorties :

Pour les diverses raisons évoquées ci-dessus, il nous semble important de limiter les sorties à la journée à une sortie par semaine. Une intervention remplacera aisément une sortie.

III Le camp :

Le séjour de courte durée est centré sur l'apprentissage de l'autonomie, la coupure avec le cadre familial, la découverte des autres et de la vie en collectivité. Pour atteindre ces objectifs, différentes grandes lignes se dégagent :

1. **L'organisation et la prise en charge du camp doivent être assurées par les animateurs** : ils doivent organiser eux-mêmes le programme d'animation de ce séjour, l'organisation des animations n'est pas à laisser à une base de loisirs. Les animateurs connaissent en partie les enfants du séjour et sont certainement plus à même d'organiser des activités qui leur conviennent, et qui correspondent au projet éducatif.
2. **Une animation dans la semaine, prise en charge par d'autres intervenants, peut être envisagée.**

Cette animation devra être reprise, relayée par les animateurs.
(*animation musique africaine, par exemple*)

3. **Le camp est un moment où le contact direct avec la nature est privilégié :**

A titre d'exemple, randonnée, observation des étoiles, de la faune et de la flore.

V Evaluation du projet de programmation par l'équipe de direction

Pour chaque session, des membres de l'association et de son équipe de direction seront présentes lors d'une réunion au cours de laquelle le directeur informera l'association organisatrice de la programmation.

Cette réunion permettra de vérifier que la programmation rentre bien dans le cadre établi par le projet éducatif.

D'autres personnes telles que des représentants de la communauté de communes ou de la fédération de la Loire de Familles Rurales pourront également y assister.

Fait le 1^{er} septembre,
Le président pour les membres du CA

Florent DEPLATIERE



Avant Propos
(Petit mot du président)

Depuis de Nombreuses années, l'Association Familles Rurales de St Germain Laval agit sur l'ensemble du territoire de la CCVAI pour proposer aux familles de multiples activités de Loisirs éducatives à leurs enfants répondant ainsi à l'évolution de ce territoire.

Notre association ayant repéré des besoins auprès de la population locale, nous avons décidé d'organiser à la rentrée 2008, un accueil périscolaire et un accueil de Loisirs pour les mercredis. Ce projet se déroulera toute l'année après le temps scolaire, une soirée dans la semaine, dans un premier temps et les mercredis. Il s'intégrera à la structure existante d'accueil loisirs (petites vacances de Printemps et grandes vacances) et reprendra son projet pédagogique, notamment les enjeux éducatifs de socialisation des enfants de 3 ans et jusqu'au CM2 ainsi que les enjeux culturels.

En effet, le développement d'activités culturelles semble une priorité pour nos communes rurales et, cet accueil de Mineurs y répond. De plus, il n'existe, dans le cadre de l'école primaire qu'une simple garderie de 16h30 à 18h00, sans aide particulière apportée pour les devoirs des enfants, ce sera aussi l'un des objectifs principaux de cet accueil périscolaire. Il s'agit donc « de propositions de loisirs éducatifs de qualité favorisant la détente, l'exercice de choix, le développement harmonieux et l'épanouissement de la personnalité, l'apprentissage de la vie en société. »

Florent DEPLATIERE
Président



INTRODUCTION :

L'accueil de loisirs est une structure qui répond à des besoins importants pour les parents, besoin de garde, besoin de sécurité pour leurs enfants mais aussi et surtout à des besoins d'éducation, d'apprentissage de la vie quotidienne et de loisirs collectifs.

Il doit prendre en compte l'enfant en tant qu'individu à part entière qui peut exprimer ses envies, ses choix et les partager avec les autres.

L'enfant est pour toute l'équipe au centre de nos préoccupations, nous devons l'aider à se construire et l'amener à devenir auteur et acteur de ses loisirs pendant les vacances et l'année.

Ainsi l'équipe d'encadrement mettra tout en œuvre pour que l'enfant des moments les plus agréables possibles au centre.

Dans son projet éducatif, l'organisateur met en avant un certain nombre de volontés éducatives, préalables à ses actions en faveur des enfants.

Il emploie des équipes (direction, animation...) pour mettre en œuvre ces objectifs. Le projet pédagogique a pour but de préciser concrètement les modalités de mise en œuvre de ces orientations, de définir les contenus d'activités et des différents temps de vie qui vont rythmer la journée des participants.

Le projet pédagogique donne un sens aux initiatives et projets de l'équipe d'animation autant qu'à l'organisation de la vie quotidienne. Il les inscrit dans une démarche pédagogique conforme aux orientations de l'organisateur.

**Ce projet est une aide et une référence permanente pour les animateurs.
(Il se veut le plus utile et pratique possible)**

LE CADRE:

L'accueil de loisirs du territoire de la CCVAI est implanté sur l'ensemble de ce territoire. En zone rurale, situé à la médiation entre la côte Roannaise et la plaine du Forez, ce territoire est composé de 12 communes : St Germain Laval, Pommiers en Forez, St Martin La Sauveté, Vézelin-sur-Loire, Bully, Nollieux, St Georges de Baroille, Grézolles, St Polgues, St Julien d'Oddes, Souternon et Luré. Dont une population totale qui est estimée à 6182 habitants.

PROJET PEDAGOGIQUE

A) Fonctionnement:

L'accueil de Loisirs est ouvert toute l'année comme suit :

- **Les mercredis loisirs** (36 dans l'année) de 8h à 18h.
- Pendant **les vacances de Toussaint** du 23 au 27 octobre 2023 (1 centre)
- Pendant **les vacances d'hiver** du 19 février au 1^{er} mars 2024 (1 centre)
- Pendant **les vacances de Printemps** du 15 au 26 avril 2024 (1 centre)
- Pendant **les vacances d'été** du 8 au 26 juillet 2024 et du 19 au 30 août 2024 (2 centres)

- **mini-camp été** du 15 au 19 juillet (pour les 7 ans au CM2 qui le souhaitent)

(Ces dates ne sont pas définitives et peuvent être modifiées dans l'année)

Pendant les vacances, les ouvertures se font de 8h à 18h avec la présence de l'animateur responsable à 7h45.

Sur demande des familles, le centre peut ouvrir plutôt.

Cantine :



C'est la cuisine centrale de la CCVAI qui nous livre les repas pour les petites vacances scolaires (liaisons chaude et froide).

C'est la cuisine centrale d'API La Talaudière qui nous livre les repas pour les mercredis loisirs et les grandes vacances (liaisons froide).

Pour les sorties hors de l'accueil de loisirs, les repas ne sont pas fournis et chaque enfant doit emmener son propre pique-nique.

Pour les goûters, c'est le directeur qui les achète et les animateurs les distribuent.

Transport :



Tous les transporteurs des environs sont sollicités et en fonction des réponses et des propositions, certains sont retenus.

En ce qui concerne le périscolaire et les mercredis, il n'y a pas de ramassage organisé. Un car sera prévu seulement pour les sorties.

Pour les vacances, Un transport est organisé et partira à 8h, du premier village, pour arriver à 9h dans les centres respectifs, le soir départ 17h. Les arrêts se font devant les écoles primaires ou s'il n'y en a pas devant l'église.

Le ramassage pourra passer dans toutes les communes du territoire de la CCVAI où le centre n'est pas localisé. Ce transport est un service proposé à toutes les familles qui souhaitent l'utiliser. Le trajet est établi en fonction du nombre d'enfants inscrits. Nous nous réservons le droit d'annuler un transport s'il n'y a pas assez d'enfants.

Pour chaque transport, un **chef de convoi** est désigné (animateur ou directeur) pour que tout se passe dans les règles.

B) Organisation générale :

Localisation :

Un centre administratif dirigé par l'association familles rurales et 3 centres opérationnels délocalisés :

St Germain Laval :

Mercredis loisirs :

Salle de motricité Ecole Publique (3 ans jusqu'au CM2)

Communauté de Communes : relais petite enfance (3 ans jusqu'au CM2)

Salle Jean du Crozet (3 ans jusqu'au CM2)

Petites Vacances :

Collège Papire Masson (3 ans jusqu'au CM2)

Salle omnisports.

Eté :

Ecole Publique (3/6 ans)

Collège Papire Masson (3 ans jusqu'au CM2)

Salle omnisports.

Vézelin-sur-Loire, St Polgues, Pommiers, St Martin la Sauveté (pour les petites vacances) :

Saint Martin la Sauveté (pour l'été) :

Château d'Aix (3 ans jusqu'au CM2)

Public:

Les enfants accueillis sont âgés de 3 ans et jusqu'au CM2, pour toute l'année.

Il y a 2 tranches d'âges : 3-6 ans (« les Petits ») et 7 ans et jusqu'au CM2 (« les Grands »).

Structure d'accueil :

En plus des structures citées précédemment d'autres équipements sont ponctuellement mis à disposition (à l'exemple des terrains sportifs communaux à St Germain Laval).

Chaque centre possède un téléphone portable afin de répondre à un éventuel besoin et peut compter sur la présence d'un médecin dans la commune ou à proximité, ainsi qu'un centre de secours à St Germain Laval et à St Martin la Sauveté. Si le directeur n'est pas sur place, il est toujours à proximité pour intervenir rapidement. Il se rend régulièrement sur tous les sites aux différents moments de la journée.

De plus chaque centre possède au moins une trousse de premiers soins, vérifiée régulièrement.

Les formules d'accueil :

Mercredis loisirs de 8h à 18h : inscription en demi-journée (voir les vacances), journée, au trimestre, à l'année (pour tous).

Petites vacances et été de 8h à 18h : (Pour les 3 ans et jusqu'au CM2) :

- Inscription à la semaine en journée avec repas
- Inscription en demi-journée sans repas : matin (8h-9h à 12h-12h30) ou après-midi (13h30-14h à 17h30-18h). Cela doit rester occasionnel pour les 7 ans au CM2. (Les enfants venant en demi-journée ne participent pas aux sorties prévues pendant les semaines de l'accueil de loisirs sauf si elles se situent non loin du centre. Les familles doivent alors venir chercher leur enfant au plus tard à 12h30 s'il vient le matin ou l'amener à partir de 13h30 s'il est inscrit l'après-midi).

- Inscription uniquement à la journée avec repas. Par celle-ci, nous espérons toucher plus d'enfants qui découvriront l'accueil de loisirs sur une journée et voudront ensuite s'inscrire plus longtemps.

Ces différentes formules restent la base de notre accueil. Cependant et ponctuellement nous pouvons les rendre un peu plus flexibles en acceptant à certains enfants de venir en journée et ne pas manger à midi ou de venir en demi-journée avec le repas de midi. Tout cela bien sûr pour rendre service aux familles et pour des raisons valables (santé, contretemps...). En termes de déclaration nous rajouterons ou enlèverons 1h dans la journée pour le repas.

Une Journée enfant correspond à 10h de présence et une demi-journée à 4h. (Pour la facturation)

L'équipe d'encadrement :

L'équipe d'encadrement est composée d'un directeur diplômé joignable en permanence sur son portable et d'une équipe d'animateurs diplômés, stagiaires ou bénévole déclarée à la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports.

Mercredis loisirs : Bertrand CHINAL (diplômé) et Jessica IFFLY (diplômée)

Petites Vacances et Été : l'équipe change chaque année même si un certain nombre d'animateurs reviennent. Elle est connue au moins un mois avant l'ouverture.

Le système d'inscription, la gestion de la fréquentation :

Les inscriptions sont prises par des responsables qui font des permanences avant l'ouverture des centres, grâce à des plaquettes qui sont diffusées par l'intermédiaire des écoles, des mairies, d'une publicité par la presse et les commerçants (affiches) et de notre site internet.

Il paraît important de rencontrer au moins une fois la famille pendant l'année (en l'occurrence souvent lors de l'inscription) afin d'avoir un échange avec elle et de connaître ses attentes. Il existe aussi une relation avec les différents services sociaux qui suivent certains enfants pouvant participer au centre.

Pour les mercredis loisirs, il y a une date d'inscription au début de l'année scolaire avec la présence de tous les bénévoles et salariés de l'association. Puis, en fonction des places restantes, si les familles veulent inscrire leur enfant pendant l'année, elles viennent soit le jour même, soit la veille.

Pour les petites vacances, il y a neuf dates d'inscription environ deux semaines avant l'ouverture : un lundi (9h15-12h15 et 14h-17h30), deux mardis (9h-11h30), deux mercredis matin (9h-14h), deux jeudis (9h-12h et 14h-18h30) et deux vendredis (9h-12h et 14h-17h30).

Projet Accueil de Mineurs (3 ans et jusqu'au CM2) 2023/2024

Pour l'été, c'est le même fonctionnement que pour les autres vacances, à part qu'il y a une permanence de plus : un samedi (13h30-17h30).

Le directeur, pendant l'année, et 1 ou 2 animateurs référents par centre, pendant l'été, doivent se charger de tenir à jour le registre des présences et d'assurer l'encaissement ainsi que les inscriptions de dernières minutes. Ils ont en surcroît un rôle d'information, de correspondance avec les parents et d'affichage des différentes informations nécessaires pour chaque centre.

La Fréquentation :

En ce qui concerne les vacances (petites et été), il n'y a pas un nombre limite d'inscription (à part pour certaines activités ou sorties et en fonction des taux d'encadrement). Cependant, pour les mercredis il est de 20 enfants (en raison de l'encadrement et des locaux).

**Le Matériel :**

L'accueil de loisirs possède du matériel aussi bien acheté que de récupération qui permet aux animations d'exister.

Un inventaire de ce matériel est fait tous les deux ans environ afin que l'on puisse savoir où l'on en est.

Outre tout ce qui concerne les activités manuelles (feutres, feuilles, stylos, crayons, peinture...) et les activités extérieures (ballons, cerceaux, foulards...), on y trouve aussi, tout particulièrement, du matériel de camping (mini séjour) : tentes, marabout, réfrigérateur, ustensiles de cuisines...

Le centre fait appel, chaque année, aux parents afin d'obtenir des jeux ou de la récupération qui ne servent plus. Cela peut permettre à l'accueil de loisirs d'éviter des dépenses inutiles.

**Contenu et déroulement :**

Le principe général est, pour toutes les activités proposées, de respecter le rythme de l'enfant (en fonction de l'âge, de l'envie...). L'enfant ne réagit pas de la

même façon à chaque moment de la journée et c'est ce que nous devons prendre en compte.

En effet, en ce qui concerne les mercredis et les vacances, une journée type se décompose comme suit :

- **Matin** : après un temps d'accueil qui permet à l'enfant de rentrer doucement dans sa journée, nous proposons plutôt une activité manuelle. En effet, l'enfant est bien installé et à besoin de calme pour le début de la journée.

- **Repas** : installation de la table par « les Petits ». Les enfants rentrent à la cantine dans le calme et le repas se passe dans les meilleures conditions sonores possibles. Nous profitons de ce temps pour écouter l'enfant sur ce qu'il peut nous dire, moment d'échange privilégié avec lui (retour sur ce que l'on a fait le matin, prévision de l'après-midi, ce qu'il a fait chez lui ou à l'école...). Ce temps permet à l'enfant de se ressourcer pour pouvoir continuer la journée. « Les Grands » rangent la table, nettoient et font la vaisselle.

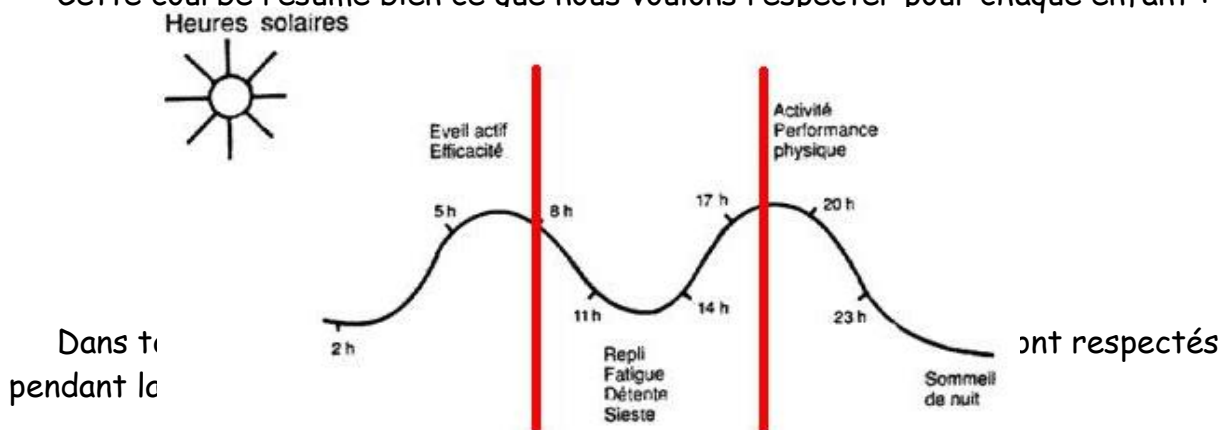
- **Après-midi** : après un temps calme qui suit le repas (repos*, petits jeux...), nous privilégions plutôt des activités extérieures, des grands jeux...

* *repos* : il n'est pas obligatoire et est proposée aux « petits » et aussi aux « grands » qui souhaitent s'allonger ou dormir. L'animateur chargé de ce temps, propose une lecture d'histoires puis les enfants qui se sont endormis restent à la sieste et les autres rejoignent calmement le groupe en temps calme.

- **Goûter** : il termine l'après-midi, permet un retour au calme.

- **Fin de journée** : après un bilan de la journée avec les enfants (sous diverses formes), ces derniers sont en temps libre en attendant leurs parents (dessins, foot...).

Cette courbe résume bien ce que nous voulons respecter pour chaque enfant :



- **Un fil directeur** :

Afin de retrouver une cohésion dans le programme d'activité de chaque période de l'année, nous avons voulu qu'il existe un fil directeur, une grande idée générale,

Projet Accueil de Mineurs (3 ans et jusqu'au CM2) 2023/2024

qui donnerait une certaine logique au programme d'animation et de ce fait une meilleure compréhension pour les parents et leurs enfants.

Nous essayerons d'appliquer ce système par trimestre concernant les mercredis et les petites vacances scolaires et pour les 5 semaines d'été.

Cependant nous ne réduisons pas notre animation sur une seule idée et parfois nous nous réservons le droit d'introduire des animations tout autres qui restent en rapport avec les projets éducatif et pédagogique de la structure.

- **Les Mercredis Loisirs :**

La journée ressemble fortement à ce qui est écrit plus haut. Nous tenons simplement compte, pour ces mercredis, du fait que les enfants aient école la veille et le lendemain. Le rythme est donc moins soutenu que pendant les vacances et nous travaillons beaucoup sur l'autonomie de l'enfant avec des animations adaptées en ce sens. Le temps calme est un peu plus long.

La salle s'adapte complètement à cette façon de faire, avec plusieurs espaces délimités où l'enfant peut être autonome. Sur ces mercredis, des rituels sont clairement définis avec les enfants : moment de la journée où l'on a droit au poste et d'autre non, humeur et idée du jour...

Nous gardons toujours l'idée d'avoir plutôt une activité manuelle et à l'intérieur le matin et un grand jeu en extérieur l'après-midi. Nous organisons régulièrement des animations en rapport avec les monuments du village de St Germain Laval et avec les commerçants/marché (tout se fait à pied). Nous profitons aussi de pouvoir participer à des projets culturelles et artistiques qui peuvent se faire avec un petit groupe d'enfant et allons régulièrement à la médiathèque intercommunale. Nous pouvons séparer les enfants en 2 groupes : 3-6 ans et 7 ans au CM2.

C) Comptabilité et Financement :

Une comptabilité analytique est réalisée par le directeur de l'accueil de loisirs. Celle-ci est régulièrement vérifiée par un bénévole de l'association. Le compte de résultat est établi en fin d'exercice comptable (début janvier) et un budget prévisionnel est réalisé en début d'année.

La participation des familles ne suffit pas pour équilibrer les dépenses. L'accueil de loisirs est donc subventionné par des partenaires sociaux. En premier

Projet Accueil de Mineurs (3 ans et jusqu'au CM2) 2023/2024

lieu la CAF verse directement au centre une prestation de service en fonction des inscriptions. Le Montant de la PS est très important et nous permet de faire vivre le centre correctement (alimentation, matériel, animations...).

En second lieu, la CCVAI qui participe aussi largement financièrement à notre fonctionnement. A noter que la CCVAI touche directement de l'argent de la CAF, pour le secteur jeunesse, qu'elle nous reverse ensuite dans la subvention « CCVAI ». Des bons CCVAI sont proposés aux familles du territoire de la CCVAI allocataires CAF dont le QF est inférieur à 701 €.

En troisième lieu la MSA, qui verse, elle-aussi, une prestation de services en fonction des familles ayant ce régime. De plus elle permet à un certain nombre de familles d'inscrire leurs enfants grâce aux bons vacances élevés qu'elle propose.

En quatrième lieu, les mairies de la CCVAI financent les mercredis loisirs qui sont en périscolaire et donc de leur compétence.

En dernier lieu, nous noterons une possible subvention du Conseil Départemental.

D) Les Objectifs Généraux :

Après de nombreuses réflexions, nous avons pu mettre en évidence des objectifs valables toutes l'année et ceux plus spécifiques aux activités ou moment de l'année (petites et grandes vacances, mercredis, périscolaire).

Nous distinguerons donc des objectifs globaux et des objectifs spécifiques aux temps d'accueil.

Objectifs globaux :

Ceux-ci se veulent très généraux et sont réajustables, selon les nouvelles connaissances acquises, selon les enfants accueillis, selon l'équipe d'animation, les parents, les partenaires et l'institution elle-même, dans sa réalité nécessairement évolutive.

Tous ces objectifs s'articulent autour des valeurs de la République que les animateurs devront transmettre et faire partager aux enfants. Et notamment, la laïcité qui affirme l'absolue liberté de conscience, la liberté de croire ou de ne pas croire ainsi que la liberté de tous les cultes. Nous serons aussi attentifs à prévenir toute forme de discrimination et d'apporter des réponses adaptées à des situations données.

OBJECTIFS GLOBAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS	MOYENS OPERATIONNELS	ACTIONS A METTRE EN PLACE	EVALUATION
<p>SECURITE PHYSIQUE ET AFFECTIVE DE L'ENFANT</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre à l'enfant de se sentir bien à l'accueil de loisirs. • Assurer la sécurité physique et morale des enfants. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'animateur devra être disponible et à l'écoute de l'enfant. • Il devra prendre en compte l'enfant en tant qu'individu à l'intérieur d'un groupe. • Dans les activités manuelles, l'animateur sera le seul utilisateur d'objets tranchant (cutter, ciseau pointu...) • A la piscine l'animateur respectera le règlement intérieur, les règles d'encadrement et les consignes du maître-nageur. • En promenade à l'extérieur du centre, l'animateur sera très vigilant notamment en bord de route. 	<ul style="list-style-type: none"> • Enumérer régulièrement les règles de sécurité aux enfants. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les enfants respectent les règles de vie du centre. • L'animateur est attentif aux problèmes des enfants et répond à leurs attentes. • L'animateur a tout mis en œuvre, pour chaque activité, pour que la sécurité des enfants soit respectée. • A la piscine, l'animateur connaît les règles et les applique correctement. • La sécurité est assurée en déplacement, à pied, à l'extérieur du centre.

<p style="text-align: center;">APPRENTISSAGE DE LA VIE EN COLLECTIVITE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre en compte et respecter les rythmes de vie de l'enfant. • Favoriser la socialisation de l'enfant et l'apprentissage de la vie en groupe. • Sensibiliser l'enfant aux règles de vie en commun. • Permettre à l'enfant de développer des relations privilégiées avec les personnes de leur choix. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'animateur mettra en place des activités et des jeux adaptés à l'âge et au moment de la journée de l'enfant. • Aménager la journée en alternant des jeux calmes et des activités sportives ou nécessitantes une plus grande concentration. • L'animateur devra être à l'écoute et toujours disponible avec les enfants. • Aménager des temps de discussion et d'échange dans la journée. • Découvrir l'ailleurs ou l'autre. • Tenir compte des particularités des enfants (handicap...) • Etablir avec les enfants des règles de vie. • Encourager la vie de groupe, en acceptant les règles communes, et en 	<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir un temps d'accueil en début et en fin de journée (temps semi-organisé) • Prévoir un temps calme après le repas (petits jeux, lecture, sieste...) • Préférer les activités manuelles le matin et les animations plus sportive (en extérieur) l'après-midi. • Discussions diverses pendant le repas ou le goûter. • Bilan des activités ou des sorties avec les enfants. • Organiser un mini-séjour • Trouver des méthodes pour donner une place à tous • Echanger avec d'autres • Règles de vie pour divers moment et lieu : propreté, politesse, vocabulaire, comportements, locaux...) 	<ul style="list-style-type: none"> • L'animateur, lors des animations, respecte le rythme des enfants en fonction de leur âge. • La journée est fractionnée en fonction du rythme de l'enfant : temps calme, animations... • L'animateur est attentif aux demandes des enfants et y répond. • Mise en place d'un mini-séjour en camping. • Animations avec des IME, maison de retraite, Accueil de Loisirs de ville... • L'animateur parle de civisme et de racisme. • L'animateur met en place, avec les enfants, des règles de vie qui évoluent.
---	---	--	---	---

		<p>permettant à tous (adultes et enfants) de les faire évoluer.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Amener les enfants à vivre la collectivité sans la subir, en préservant des moments de solitude et d'intimité. • Permettre à chaque enfant de trouver sa place dans le groupe. 	<ul style="list-style-type: none"> • Rajouter des règles si nécessaire. • Sieste pour les petits. • Accès libre au coin lecture. • Jeux collectifs. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'enfant a des moments dans la journée où il peut jouer seul ou en petit groupe. • Création de différents espaces. • L'animateur, lors d'activité en groupe, est attentif à ce que tous les enfants participent à l'animation
<p>RESPONSABILISATION ET AUTONOMISATION</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Responsabiliser l'enfant vis-à-vis du matériel. • Mettre en place des lieux d'activités permanents. • Mélanger les groupes. 	<ul style="list-style-type: none"> • C'est l'occasion de donner une responsabilité, de l'expliquer et de montrer quels sont les devoirs mais aussi les droits qui y sont associés. • Lieux en fonction des tranches d'âges • Lieux en fonction des activités. • Mélanger les âges afin de responsabiliser les plus grands avec les plus petits 	<ul style="list-style-type: none"> • Rangement. • Que faire en cas de casse ? • Nommer un responsable avant de confier du matériel. • Deux tranches d'âge. • Activité manuelles, jeux extérieurs, repas, temps calme... • Regroupement de centre au sein de la structure. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les enfants rangent les activités. • Les enfants préviennent lorsque qu'un objet est cassé et ne craignent pas d'être « grondés » pour cela. • Mise en place de 2 tranches d'âge. • Mettre en place des espaces d'activités • Organisé des regroupements de centre et des échanges avec d'autres structures.

	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner l'enfant à l'acquisition d'une plus grande autonomie. • Permettre à l'enfant d'évoluer seul dans un groupe. • Amener l'enfant à être acteur de ces loisirs 	<ul style="list-style-type: none"> • Mélanger les enfants en évitant de les mettre par affinité. • Le temps libre, les sorties... • La vie des dans les différents lieux • Pendant le repas, l'animateur apprendra à l'enfant à couper ses aliments, manger correctement, avoir un rôle pour toute la table. • L'enfant pourra évoluer seul sur certaines activités. • Mettre en place des outils pour permettre à l'enfant de proposer des activités. 	<ul style="list-style-type: none"> • Regroupement avec d'autres structures. • Grands jeux (olympiades...) • Savoir s'habiller seul. • Savoir adapter sa tenue à son environnement • Aller aux toilettes, hygiène... • Enfant responsable de remplir le pot d'eau. • Enfant responsable du pain. • Apprendre à se servir des couverts. • Temps calme. • La boîte à idée. • Le bilan. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'enfant est autonome dans certaines de ces actions : habillage, jeux, mise de table, vaisselle, temps calme, donner des idées... • Les enfants utilisent la boîte à idées et font des bilans de journée.
<p>SENSIBILISER L'ENFANT AUX TEMPS DES REPAS ET DES ANIMATIONS CUISINE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le rendre acteur avant, pendant et après le repas. 	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser les temps de repas en fonction de son âge. • Donner des rôles aux enfants. • Hygiène. 	<ul style="list-style-type: none"> • Aller aux toilettes et se laver les mains avant de manger. • Mettre la table. • Enfant responsable de remplir le pot d'eau. • Enfant responsable du pain. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'enfant connaît tous les temps du repas et les respecte. • L'enfant sait se tenir à table.

	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter le rythme de la journée. • Qualité de l'alimentation. • Eveiller la curiosité gustative. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le repas est un temps calme, d'échange et d'écoute • Equilibre alimentaire (expliqué aux enfants). <ul style="list-style-type: none"> • Respect des liaisons chaude et froide. • sensibiliser l'enfant aux aliments qu'il ne connaît pas. • organiser des animations cuisine avec des ingrédients et recettes atypiques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Apprendre à se servir des couverts. • Ramasser la table et nettoyage. • Eviter les cris et agitation. • faire goûter les enfants. • confectionner des recettes variées pendant les animations. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le repas respecte la volonté du bien manger. • La vaisselle et le nettoyage du self sont faits dans les règles d'hygiènes. • L'enfant a pu découvrir de nouveaux aliments.
<p align="center">APPRENDRE LE RESPECT</p>	<ul style="list-style-type: none"> • De soi. • Des autres. 	<ul style="list-style-type: none"> • Quoi accepter de qui, manger, hygiène • Rythme de vie, envie d'activités... • Rythme de l'enfant, politesse, écoute, gestion des conflits (faire appel à l'animateur), gérer les différences. <ul style="list-style-type: none"> • Pendant les diverses activités (création des enfants, travail des adultes, siestes) • Avoir une attitude citoyenne et responsable 	<ul style="list-style-type: none"> • Règle de vie. • « Rabâcher au quotidien ». • Être attentif aux valeurs de la République dans le respect de tous. • Expliquer et respecter le « Vivre Ensemble » 	<ul style="list-style-type: none"> • Les enfants connaissent les règles de vie. Le rythme de vie des enfants est respecté en fonction de leur âge. • Le matériel est adapté à l'âge des enfants. • Les enfants respectent le matériel du centre. • Les enfants se respectent entre eux et acceptent l'autre comme il est.

	<ul style="list-style-type: none"> De l'environnement. 	<p>tout en respectant les valeurs de la République.</p> <ul style="list-style-type: none"> Matériel, locaux, équipements, nature. 		<ul style="list-style-type: none"> Les enfants respectent leurs animateurs.
TEMPS D'ACCUEIL	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser et développer des temps d'accueil adaptés aux différents publics (parents et enfants). 	<ul style="list-style-type: none"> Accueil des parents : échanges sur ce qui va se passer le matin et retour sur ce que l'on a fait le soir. Laisser le choix pour l'enfant pendant ce temps (jouer seul ou avec d'autres) Donner le choix à l'enfant, parfois, à aider pour l'organisation de l'activité du jour. (responsabiliser) 	<ul style="list-style-type: none"> Aller à la rencontre des parents Mise à disposition de différents jeux ou matériels. 	<ul style="list-style-type: none"> Les animateurs discutent facilement avec les parents. Les enfants ont un temps pour eux en début et fin de journée. L'animateur reste à l'écoute de l'enfant qui peut jouir d'une autonomie pendant ces temps.
OUVERTURE SUR L'EXTERIEUR	<ul style="list-style-type: none"> Ouvrir les enfants à ce qui les entourent ou ce qu'ils ne connaissent pas. Donner une place aux parents en les impliquant. 	<ul style="list-style-type: none"> Découverte de son environnement et des spécificités de celui-ci. Favoriser les rencontres entre les centres. Prendre en compte leurs idées afin de faire évoluer le centre. Mise en place d'un système d'information efficace. 	<ul style="list-style-type: none"> Grands jeux dans le village. Diverses visites. Réunion avant de préparer les activités. Plaquettes dans les écoles et mairies. Bouche à oreille. Edition d'une plaquette. 	<ul style="list-style-type: none"> Les enfants découvrent d'autres villages du territoire avec l'installation du centre dans des lieux différents. Echanges avec des IME et des enfants citadins. Nous écoutons les remarques des parents et trouvons des solutions.

	<ul style="list-style-type: none"> • Créer des partenariats avec d'autres accueils. • Satisfaire aux exigences de nos partenaires. 	<ul style="list-style-type: none"> • Donner accès au règlement intérieur, aux projets éducatif, pédagogique et d'animation, et les diverses informations du centre. • Permettre à nos enfants d'en rencontrer d'autres et de partager de bons moments ensemble. • Echanger des idées d'animations. • Mettre en place des règles pour prévenir toute forme de discrimination 	<ul style="list-style-type: none"> • Accès aux projets lors des inscriptions et pendant le centre. • Visite et échange avec les centres voisins (St Just en Chevalet...) • Activités passerelles avec les ados. • Projet VETUA avec des centres de la Loire. • CAF, MSA, DDCS, Comcom, conseil départemental... 	<ul style="list-style-type: none"> • Un règlement intérieur et un projet éducatif/pédagogique sont écrits et accessibles à tous. • Activités passerelles. • Nous respectons les attentent de nos partenaires financiers. • Proscription des discriminations.
<p>PREVENIR LES CONDUITES A RISQUE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Etablir un registre de sécurité • former les animateurs aux risques (notamment pandémie) • Expliquer les risques et ne pas rendre les points de sécurités négociables. • effectuer les exercices de sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> • lister les différents risques qu'on peut rencontrer à l'accueil de loisirs. • confronter les animateurs à des situations dangereuses qu'ils pourront rencontrer sur le terrain. • établir des règles. • Tenir le portail/porte des locaux fermés à clef. 	<ul style="list-style-type: none"> • registre de sécurité. • mise en situation. Port de masques pour pandémie. • règles de vie dans l'équipe d'animation et avec les enfants. 	<ul style="list-style-type: none"> • le registre de sécurité existe sur la structure. • les animateurs ont compris comment réagir sur toutes les situations vues. • des règles de vie sont établies avec les enfants sur chaque période d'ouverture. • déroulement des exercices de sécurité.

<p>DONNER UNE PLACE AUX FAMILLES</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer et échanger avec les familles pendant toute l'année. • avoir un espace pour les familles lors des accueils du matin et du soir. 	<ul style="list-style-type: none"> • mettre en place des programmes et des livrets d'information. • Echanger oralement. • installer toutes les infos aux familles dans un espace donné. 	<ul style="list-style-type: none"> • règlement de fonctionnement. • programme d'activités. • discuter avec les familles et les rassurer. • diverses informations légales. • proposer café/thé... aux familles. 	<ul style="list-style-type: none"> • il y a un règlement de fonctionnement et les programmes sont distribués aux familles • les familles ont confiance en l'accueil de loisirs et l'équipe d'encadrement. • il y a un espace dédié aux familles.
<p>RESTER ATTENTIF AUX BESOINS ET COMPORTEMENTS DES ENFANTS ET PLUS PARTICULIERMENT LES MOINS DE 6 ANS</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'épanouissement des enfants. • Apprendre à l'enfant à vivre ensemble. • Être sensible à la demande de l'enfant sur les différentes périodes de la journée. 	<ul style="list-style-type: none"> • donner à l'enfant des espaces dédiés pour s'exprimer. • montrer à l'enfant qu'il n'est pas tout seul. • donner de l'intérêt à l'autre. • comprendre la parole ou la gestuelle de l'enfant. • s'intéresser à la vie familiale de l'enfant. • savoir coucouner et mettre de la distance. • proposer des activités en autonomie. 	<ul style="list-style-type: none"> • créer différents espaces de jeux et d'expression. • jouer ensemble. • jeux collectifs. • jeux d'équipe. • donner un nom d'équipe et un cri de ralliement... • connaître ce qu'il se passe dans les familles. • situation familiale. • faire un « câlin » quand c'est nécessaire, tout en n'oubliant pas que l'on n'est pas le parent. 	<ul style="list-style-type: none"> • les enfants ont différents espace de jeux dans le centre. • les animateurs organisent des activités pour jouer ensemble. • mise en place d'un protocole avec les animateurs. • L'animateur adapte son comportement en fonction de la demande de l'enfant.

	<ul style="list-style-type: none"> • Donner de l'autonomie à l'enfant en étant attentif à ses capacités. 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire faire à l'enfant. • aider l'enfant à mieux connaître ses capacités. • laisser l'enfant faire des choix 	<ul style="list-style-type: none"> • adapter les activités aux enfants et préparer l'animation en amont. • donner la possibilité de choisir. 	<ul style="list-style-type: none"> • l'enfant a été acteur de son animation. • L'enfant a pu choisir son animation.
<p>L'ACCUEIL D'ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'intégration de l'enfant et l'accès aux loisirs. • Former et accompagner les animateurs. • Rassurer et informer les familles sur la vie au centre pour leur enfant. • Accueillir des structures dont les personnes sont en situation de handicap. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place toutes les conditions pour que l'enfant participe aux activités et aux sorties. • Favoriser les échanges et les contacts entre enfants. • Informer la famille sur la vie du centre. • Sensibiliser les animateurs sur les différents types d'handicap rencontrés. • Animation avec des structures spécifiques. 	<ul style="list-style-type: none"> • désignation d'un animateur référent. • organiser des rencontres avec les animateurs sur ce sujet. • réaliser des bilans avec l'équipe d'animation. • rester à l'écoute de l'enfant, de ses besoins, ses ressentis, sa fatigue... • Être attentif à ne pas donner trop d'attention à cet enfant en oubliant le reste du groupe. Cela pourrait avoir pour effet inconscient d'un rejet du groupe par les autres enfants. • adapter les animations au handicap de l'enfant (A priori, tout peut se faire, parfois même sans adaptation). 	<ul style="list-style-type: none"> • L'animateur référent a bien joué son rôle. • Les animateurs ont compris et su faire ce qu'on leur demandait. • l'enfant a trouvé sa place dans le groupe. • les parents a été rassuré par notre accueil. • les autres enfants ont bien intégré cet enfant et ne se sont pas sentis délaissés par les animateurs. • les animations se sont bien déroulées et ont répondu aux besoins de l'enfant.

			<ul style="list-style-type: none">• On peut réaliser une activité avec tout le monde d'une autre manière.• rester attentif au langage utilisé par les enfants entre eux.• échanges avec IME	<ul style="list-style-type: none">• L'enfant s'est senti écouté et compris.• inter-structures
--	--	--	---	--

Objectifs spécifiques aux temps d'accueil et au personnel :

Ils ne sont pas les mêmes selon les activités ou les périodes d'ouverture

a) Projet Vivre Ensemble Tout Un Art :

Ce projet est une collaboration entre différentes structures (une vingtaine) de Familles Rurales et de l'UFCV. A travers les projets de chacun et autour d'une idée commune, une sélection de livres est choisie et chaque structure fait avancer son projet pendant l'année. A la fin, une rencontre inter-centre est organisée où différents ateliers sont proposés aux enfants avec notamment la présence des auteurs ou illustrateurs des livres retenus. C'est un bon moyen d'échange avec d'autres enfants qui ne sont pas forcément du même milieu que nous. (Voir annexe 1 pour projet)



b) Le Jardin Partagé :

Malheureusement, par manque de bénévoles, cette activité a dû être abandonnée. Néanmoins, tout au long de l'année, nous maintenons l'activité jardinage. Notamment en collaboration avec l'école publique de St Germain Laval et son jardin



c) Mini-Séjour :

Cela concerne les 7 ans et jusqu'au CM2 (un mini-camp étant prévu en été pour 5 jours / 4 nuits). En effet à cet âge, l'enfant éprouve un besoin d'expression et d'affirmation de soi. C'est l'époque où le groupe prend toute son importance. L'enfant a besoin de vivre en groupe, d'être reconnu, de trouver sa place. Cela est aussi un premier apprentissage sans la famille (parents, grands-parents...) et constitue un moment important dans sa construction et son éducation dans sa vie future. (Nous avons la confiance des parents)

Pendant ces 5 jours, l'enfant va participer pleinement à la vie quotidienne et comprendra très vite que toutes les tâches du quotidien sont nécessaires au bon fonctionnement du groupe. Cette notion est primordiale dans l'organisation du mini-camp. L'intérêt premier n'est pas de proposer des activités aux enfants comme de la « consommation » mais plutôt de les rendre responsables de leurs journées. Néanmoins, certaines animations, visites... sont prévues sur place afin de découvrir de nouveaux paysages, lieux... et de participer à des activités que l'on ne peut pas faire à l'accueil de loisirs à la journée, ce qui leur permettra d'accroître leurs connaissances. Nous allons donc permettre aux farfadets de s'investir pleinement dans l'organisation de leurs activités.

Les animateurs sur place sont au nombre suffisant et l'un d'entre eux est nommé « responsable du mini-camp » par le directeur.

f) les Mercredis Loisirs et les petites vacances scolaires :

Ils sont définis par trimestre avec un fil directeur.

1^{er} trimestre (septembre à décembre 2023) :

A déterminer début octobre

Fil directeur : Monstres et Lutins

OBJECTIFS SPECIFIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNELS	MOYENS OPERATIONNELS	ACTION A METTRE EN PLACE	EVALUATION
Une période Monstrueuse	- « Farfartistes »	<ul style="list-style-type: none"> - Apprendre à se connaître, se découvrir - Création expo - Création de nos monstres - Farandole de nouveaux jeux 	<ul style="list-style-type: none"> - différents jeux de présentation et supports - ateliers culinaires - pate à modeler autodurcissante - fabrication d'un monstre géant en commun - grands jeux extérieur - ciné au centre - jeux musicaux - exposition 	<ul style="list-style-type: none"> - l'enfant connaît les autres - les enfants ont créé divers objets monstrueux - les Farfadets ont construit un monstre géant - les enfants ont fait leur exposition
Les Farfa'Lutins à Vézelin	- Des Lutins dans tout leurs états	<ul style="list-style-type: none"> - découverte de l'autre - développer son imagination et sa motricité - entraide / coopération - découverte de son environnement - activité dans le cadre de la semaine enfance 	<ul style="list-style-type: none"> - jeux de présentation - modelage - cuisine d'automne - l'enfant, acteur de sa journée et responsable - Visite du Moulin des Massons - Ciné au centre - Playmobil/jeux en bois 	<ul style="list-style-type: none"> - les enfants se connaissent - Ils participent à toutes les activités - L'enfant découvre les lutins - Ils ont participé à la semaine enfance jeunesse

2^{ème} trimestre (janvier à mars 2023) :

A déterminer en janvier

Fil directeur : Multitude de jeux et Carnaval

OBJECTIFS SPECIFIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNELS	MOYENS OPERATIONNELS	ACTION A METTRE EN PLACE	EVALUATION
Un doux Hiver	- Une saison glacée	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les espaces autour de nous - Confection du goûter - Découvrons des jeux encore inconnus - Faisons des expériences 	<ul style="list-style-type: none"> - Créer des espaces dans la salle - Gestion des jeux - Galette des rois - Grands jeux glacés - Lait Magique - Jeux en musique - atelier culinaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Les enfants ont créé leurs espaces - Les enfants ont fait une galette - Les Farfadets ont décoré leur calendrier - Ils ont fait des jeux en musique
A travers l'Espace	- L'univers est à nous	<ul style="list-style-type: none"> - Fabriquons nos planètes - Découvrir un monde non exploré - faisons la cuisine des martiens - Explorons l'Univers 	<ul style="list-style-type: none"> - activités manuelles - grands jeux - cuisine - choix de son activité - le cinéma au centre - Visite du Planétarium 	<ul style="list-style-type: none"> - Les enfants ont fait une fresque de l'espace - Les Farfadets ont fabriquer leur planète - Les Farfadets on fait des gâteaux
Pr1temps	- Réveil de la nature	<ul style="list-style-type: none"> - Découvrir de nouvelles techniques - S'immerger dans le monde de la nature - Créer un poisson géant 	<ul style="list-style-type: none"> - Création colorée - Cuisine - Grands jeux - Fabriquer un poisson - Construire un arbre - Grande boum du Printemps 	<ul style="list-style-type: none"> - les enfants ont construit le poisson en plâtre - Les enfants ont créé un arbre - nous avons fait la boum

3^{ème} trimestre (avril à juin 2024) :

A déterminer en avril

Fil directeur : Nature/Environnement, Lutins et animaux

OBJECTIFS SPECIFIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNELS	MOYENS OPERATIONNELS	ACTION A METTRE EN PLACE	EVALUATION
L'univers Marin	<ul style="list-style-type: none"> - Les animaux marins c'est vachement bien ! - Farfa'Pirates - Explorons les fonds marins - A l'abordage 	<ul style="list-style-type: none"> - Rentrer dans l'imaginaire - Découvrir le monde marin - Utiliser un moyen de transport marin - Développons l'agilité - La nature de manière artistique - Découvrons de nouvelles saveurs - De nouvelles sensations 	<ul style="list-style-type: none"> - fresque - sortie croisière à St Victor sur Loire - Ferme pédagogique - Le grand trésor des pirates - Ateliers culinaires - Light Painting - Les bateaux et sous-marins - La grande histoire des Pirates - la chasse au trésor 	<ul style="list-style-type: none"> - Les enfants sont rentrés dans l'imaginaire des Pirates - Nous avons vu des animaux - Nous avons cuisiné des gâteaux sous-marins - Nous avons fait des bateaux - Nous avons découvert de nouveaux jeux
Un monde Inconnu	<ul style="list-style-type: none"> - Voyage en Chine 	<ul style="list-style-type: none"> - Echanges intergénérationnels - à la rencontre de l'autre à travers l'art - la cuisine dans tous ses états - mise en scène d'un conte - convivialité 	<ul style="list-style-type: none"> - échange avec IME (Jeunes créateurs) - rencontre + concert avec ORPEA - réalisation de gâteaux et repas de midi - confection d'un banquet - animation finale avec les familles 	<ul style="list-style-type: none"> - Les Farfadets ont fait des activités avec des ados - Les enfants ont participé au théâtre. - Les enfants ont fait la cuisine. - Fin avec familles.

Eté (juillet et août 2024) :

A déterminer lorsque l'équipe sera formée.

Fil directeur : Les Farfadets domptent les 4 éléments

Ecole de St Germain « petits »

OBJECTIFS SPECIFIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNELS	MOYENS OPERATIONNELS	ACTION A METTRE EN PLACE	EVALUATION
LES FARFADETS AUTOUR DU MONDE	Bienvenue en Afrique	<ul style="list-style-type: none"> - découverte de l'autre, de son environnement - apprentissage « ensemble » - découverte des animateurs - développement du sens critique - découverte culinaire - encourager l'esprit d'équipe - favoriser la concentration et l'agilité - développer l'imaginaire, le sens artistique 	<ul style="list-style-type: none"> - multi-jeux/sports - atelier cuisine - activité manuelle - grands jeux - Construction de Tipis en forêt - Toboggan gonflable - Le PAL 	<ul style="list-style-type: none"> - Les Farfadets découvrent la spécificité de leurs animateurs - Ils découvrent les autres - Les enfants respectent les règles de vie - Ils ont construit des tipis - Nous avons fait un jeu collectif avec les grands
	Nous voilà en Europe	<ul style="list-style-type: none"> - Motricité - apprendre à vivre ensemble - développer l'autonomie et la responsabilité - découvrir un nouvel art - découvrir une autre cuisine 	<ul style="list-style-type: none"> - activités manuelles créatives - Bricolage - Grands jeux - Sortie Grange aux abeilles - Balade contée - Fabrication du pain ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Les enfants ont créé leurs œuvres - Les Farfadets ont participé à la balade contée - Les enfants ont visité une boulangerie

	Les Farfasiatiques	<ul style="list-style-type: none"> - développement de l'esprit critique - favoriser l'imagination - encourager l'autonomie - développement du sens artistique - développer la mémoire, la motricité, l'agilité - accès au spectacle pour tous - favoriser l'entraide - encourager la créativité - favoriser l'esprit d'équipe - monter un spectacle - le jouer devant les familles 	<ul style="list-style-type: none"> - mise en place d'un spectacle - création décors et costumes - donner un rôle à chacun - Musée de ma marionnette - jeux sportifs - spectacle 	<ul style="list-style-type: none"> - Les enfants se sont mis d'accord pour le spectacle - Les enfants jouent ensemble - Les Farfadets ont fait leur échauffement vocal - Ils ont fabriqué des rouleaux de Printemps - Le spectacle a eu lieu avec les familles
	Un monde peuplé d'îles	<ul style="list-style-type: none"> - apprendre à se connaître - découverte d'un nouvel environnement - Le décollage de la fusée - développer le goût - découverte de l'Océan et de ces activités - développer l'esprit d'équipe 	<ul style="list-style-type: none"> - Parc Salva Terra - Grands jeux - Ventre glisse - atelier culinaire - fusée à eau 	<ul style="list-style-type: none"> - Les enfants ont fabriqué leur fusée - Les enfants ont fait de la calligraphie dans un parc - Les Farfadets ont créé leur océan

	<p>Viva América</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Entraide et motricité - Développons la dextérité - Un peu de cuisine - Vivre son rêve Américain - De nouvelles sensations - Le monde de l'équitation 	<ul style="list-style-type: none"> - Jeux d'eau - Olympiades - modelage/poterie - sortie dans un centre équestre - Grands jeux - cuisine - Choisir ces activités - Créer des activités - Playmobil 	<ul style="list-style-type: none"> - Les enfants ont fait des jeux d'eau - Les enfants ont créé des sculptures - Les Farfadets ont découvert le monde du cheval - Les Farfadets ont fait un Burger sucré
--	---------------------	---	---	--

Collège « grands »

OBJECTIFS SPECIFIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNELS	MOYENS OPERATIONNELS	ACTION A METTRE EN PLACE	EVALUATION
<p>LES FARFADETS AUTOUR DU MONDE</p>	<p>Farfafrica</p>	<ul style="list-style-type: none"> - découverte de l'autre, de son environnement - apprentissage « ensemble » - découverte des animateurs - développement du sens critique - découverte culinaire - encourager l'esprit d'équipe - favoriser la concentration et l'agilité - développer l'imaginaire, le sens artistique 	<ul style="list-style-type: none"> - multi-jeux - atelier cuisine - activité manuelle - grands jeux - Safari conté - Toboggan gonflable - Le PAL - Découverte d'un sport 	<ul style="list-style-type: none"> - Les Farfadets découvrent la spécificité de leurs animateurs - Ils découvrent les autres - Les enfants respectent les règles de vie - Nous avons fait une balade contée - Les Farfadets se sont initiés au Basket avec l'EVA
	<p>Au Soleil Européen (mini-camp)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Découverte de la vie au camping - apprendre à vivre ensemble - développer l'autonomie et la responsabilité - découvrir un nouvel environnement - faire vivre le groupe et vie quotidienne 	<ul style="list-style-type: none"> - Grands Jeux - Visite du village d'Ambert et de ses richesses - S'occuper du quotidien : repas, vaisselle... - Se rafraichir à la piscine - Vivre ensemble sans la famille - Visite Moulin R. de Bas 	<ul style="list-style-type: none"> - Les Enfants ont installé le campement - Les Farfa'campeurs ont visité Ambert - Les enfants sont allés à la piscine - Les enfants ont découvert la vie au camping - Gestion quotidien

	Immersion en Asie	<ul style="list-style-type: none"> - développement de l'esprit critique - favoriser l'imagination - encourager l'autonomie - développement du sens artistique - développer la mémoire, la motricité, l'agilité - accès au spectacle pour tous - favoriser l'entraide - encourager la créativité - favoriser l'esprit d'équipe - monter un spectacle - le jouer devant les familles 	<ul style="list-style-type: none"> - mise en place d'un spectacle - création décors et costumes - donner un rôle à chacun - sortie au Musée de la Marionnette - création de Sushis sucrés - jeux sportifs - spectacle 	<ul style="list-style-type: none"> - Les enfants se sont mis d'accord pour le spectacle - Les enfants jouent ensemble - Les Farfadets ont fait leur échauffement vocal - Ils ont découvert le monde du spectacle - Ils ont réussi à faire des sushis - Le spectacle a eu lieu avec les familles
	L'océan t'appelle	<ul style="list-style-type: none"> - apprendre à se connaître - découverte d'un nouvel environnement - Activité nouvelle - développer le goût - découverte de nouvelles techniques de jeux sportifs - développer l'esprit d'équipe 	<ul style="list-style-type: none"> - Parc Salva Terra - Grands jeux - Kin Ball - atelier culinaire - poterie/sculpture - Playmobil - Multi-jeux - Expression corporelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Les enfants ont fabriqué leur sculpture - Les enfants ont joué au Playmobil - Les Farfadets ont visité le parc Salva Terra

	Vivre son rêve Américain	<ul style="list-style-type: none"> - Entraide et motricité - Développons la dextérité - Un peu de cuisine - Le rêve Américain - De nouvelles sensations - Le monde de l'équitation 	<ul style="list-style-type: none"> - Jeux d'eau - Découverte d'un sport modelage/poterie - sortie dans un centre équestre - Grands jeux cuisine - activités de création artistique - Créer des activités - Playmobil 	<ul style="list-style-type: none"> - Les enfants ont fait des bracelets brésiliens et un attrape-rêve - Les enfants ont créé des sculptures - Les Farfadets ont découvert le monde du cheval - Les Farfadets se sont initiés au Basket avec l'EVA

g) Objectifs vis-à-vis de l'encadrement :

ROLE ET OBLIGATIONS :

Les animateurs bénévoles et professionnels doivent avoir une attitude éducative « irréprochable », condition essentielle d'un accueil de qualité. Ils assurent la sécurité physique, morale et affective de chaque enfant.

S'occuper d'enfants est un engagement très important et empreint de responsabilités qui témoigne de la confiance que l'on nous accorde.

<p>LE ROLE DE L'ANIMATEUR</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Être à l'écoute, disponible et compréhensif vis-à-vis des enfants. ➤ Encadrer l'enfant autour d'activités multiples. ➤ Faire partie de l'équipe d'animation, c'est-à-dire : <ul style="list-style-type: none"> - Participer de façon active aux réunions, échanger des idées. - Discuter et élaborer des projets avec les autres animateurs. - Donner son avis sur l'organisation des journées. - Faire part des éventuels problèmes rencontrés que ce soit avec les enfants ou avec les autres animateurs ou même avec l'équipe de direction. 	
<p>LES OBLIGATIONS DE L'ANIMATEUR</p>	<p>Vie au centre :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Respecter les enfants et leurs parents. ➤ Respecter les horaires qui lui sont donnés. ➤ Porter une tenue vestimentaire adaptée à la situation. ➤ La consommation d'alcool, de stupéfiant et de cigarettes est interdite sur le lieu du centre. ➤ Etre présent à toutes les réunions. ➤ Aller au contact des parents. ➤ Transmettre et faire partager les valeurs de la République (laïcité...) ➤ prévenir toute forme de discrimination ➤ être formé et attentif à l'accueil des enfants en situation de handicap 	<p>Pendant les activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Avoir préparé les activités à l'avance ➤ Participer aux diverses sorties. ➤ Les enfants ne doivent jamais être sans surveillance. ➤ Assurer la sécurité physique et morale de chaque enfant. (en cas d'accident, prévenir immédiatement le directeur qui fera le nécessaire : pompiers, DDCS...). ➤ Avec l'enfant : <ul style="list-style-type: none"> - Faire, faire avec, laisser faire. - Faire jouer, jouer avec, laisser jouer.

L'animateur stagiaire est aussi concerné par tout, cela mais vu qu'il est encore nouveau dans ce métier, nous pourrions rajouter :
 Mise en place d'une pédagogie de l'évaluation pour l'animateur stagiaire (définie à l'avance avec lui).

1. Favoriser et inciter la prise d'initiative.

Projet Accueil de Mineurs (3 ans et jusqu'au CM2) 2023/2024

2. Insister sur la notion de « **RESPONSABILITE** » de l'animateur.
3. Règle d'or de l'équipe d'animation : **EXIGENCE / RIGUEUR / PLAISIR et CONVIVIALITE.**

Etant donné que l'accueil de loisirs pendant l'été est en réseau (sur plusieurs sites), le directeur a besoin de responsables de centre qui le représentent sur le terrain. Il doit donc les former pour accomplir cette mission : administratif, relation avec les parents, médiateurs... Les responsables de centre doivent avoir conscience de l'importance de leur rôle sans se sentir supérieur aux autres animateurs. Ils ne doivent pas oublier qu'ils sont eux-mêmes animateurs.

Ne pas oublier que personne n'est supérieur à l'autre et qu'à tout moment on peut apprendre de l'autre. Ne jamais hésiter à donner des idées, même celles qui nous paraissent les plus farfelues. C'est dans cette mentalité que l'on fait avancer l'équipe.

OUTILS D'EVALUATION :

Chacun doit savoir évaluer son travail et en tirer les bonnes conclusions afin de pouvoir s'améliorer.

De ce fait, tous les objectifs que nous nous sommes fixés dans ce projet devront être évalués à travers :

- La mise en place de réunion pendant l'accueil. Ces réunions pourront avoir lieu en groupe ou en petit groupe. Elles permettent aussi bien à préparer des projets ou des sorties qu'à donner son avis sur l'organisation des journées ou faire part d'éventuels problèmes que ce soit avec les enfants ou les animateurs ou bien avec l'équipe de direction ou les parents.
- La mise en place d'évaluations individuelles. Ce sont des temps de rencontres et d'échanges avec l'équipe de direction ainsi que l'occasion de faire un bilan de son intervention. (directeur/animateurs, bénévoles de l'association/directeur...)
- La mise en place d'un suivi de formation pour le stagiaire BAFA (grille d'évaluation).

GRILLES D'EVALUATION DIVERSES :

Stagiaire BAFA

CRITERES EVALUATION (1=pas acquis, 5=acquis complètement)	1	2	3	4	5
<ul style="list-style-type: none"> • Capacité à assurer la sécurité morale, affective, physique des enfants pendant chaque temps de l'accueil de loisirs. 					
<ul style="list-style-type: none"> • Connaître, Adhérer et respecter les différents projets de la structure (projet éducatif et pédagogique) 					
<ul style="list-style-type: none"> • Capacité à maintenir une participation active du groupe : <ul style="list-style-type: none"> - en accompagnant l'enfant dans l'apprentissage de son autonomie (ne pas faire à sa place), - en tenant compte des réactions du groupe, - en conservant la maîtrise de l'activité. 					
<ul style="list-style-type: none"> • Capacité à s'impliquer (prise d'initiative) et être acteur de sa formation tout au long du stage pratique. 					
<ul style="list-style-type: none"> • Capacité à faire vivre un projet d'animation seul ou en équipe avec un groupe. 					
<ul style="list-style-type: none"> • Capacité à préparer et gérer le matériel (nécessaire à l'exercice du projet d'animation). 					
<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance des règles de sécurité concernant son projet d'animation. 					
<ul style="list-style-type: none"> • Capacité à s'auto évaluer : <ul style="list-style-type: none"> - D'exprimer une critique constructive de ses animations et de celles des autres. - D'accepter la remise en cause, de prendre en compte les conseils pour la suite de sa formation. 					
<ul style="list-style-type: none"> • Capacité à s'adapter face aux imprévues (météo, lieu, public, incident....) 					
<ul style="list-style-type: none"> • Connaissances des besoins des publics (en vie quotidienne, activités, motivations, possibilités). 					
<ul style="list-style-type: none"> • Capacité à être polyvalent avec différentes tranches d'âges. 					
<ul style="list-style-type: none"> • Capacité à la relation d'écoute et d'aide. (enfants, équipe d'animation, parents, bénévoles...). 					
<ul style="list-style-type: none"> • Capacité à participer à la vie quotidienne et collective de la structure avec les enfants et l'équipe d'animation. 					
<ul style="list-style-type: none"> • Capacité à s'adapter et gérer la vie d'un mini-séjour (nourriture, activité, vie quotidienne...) 					
<ul style="list-style-type: none"> • Transmettre les valeurs de la République (laïcité...) • Avoir une réponse adaptée à une situation donnée 					

CAPACITES RELATIONNELLES D'UN ANIMATEUR

CRITERES EVALUATION (1=pas acquis, 5=acquis complètement)	1	2	3	4	5
Avec les enfants					
Respect de l'enfant en tant qu'individu					
Respect du rythme de vie de l'enfant					
Capacité d'écoute et disponibilité					
Attitude sécurisante					
Attitude positive					
Langage approprié					
Avoir une réponse adaptée à une question posée ou une situation donnée					
Avec les autres animateurs					
Ecoute, dialogue et tolérance					
Capacité à s'intégrer dans l'équipe					
Partage des responsabilités					
Accepter la critique					
Capacité à prendre la parole					
Capacité à construire un projet avec autrui					
Avec le directeur					
Respect et écoute					
communication					
Accepter l'évaluation					
Accepter l'autorité					
Appliquer les consignes					
Avec les parents					
Respect et écoute					
information					
accueil					
disponibilité					

LE SAVOIR ETRE ET LE SAVOIR FAIRE

CRITERES EVALUATION (1=pas acquis, 5=acquis complètement)	1	2	3	4	5
Le savoir être					
Respect de la sécurité physique et morale des enfants					
Respect des règles de vie					
Responsable					
Impliqué					
Attentif à la sécurité					
Attentif à l'hygiène					
Ponctuel					
Imaginatif et créatif					
Capacité à s'adapter					
Tolérant					
Dynamique					
Travailler en équipe					
Transmettre et Faire partager les valeurs de la République (laïcité...)					
Savoir faire					
Capacité à organiser des activités d'expression					
Capacité à organiser des activités manuelles					
Capacité à organiser des grands jeux					
Dégager les éléments positifs et négatifs d'une activité					
Préparer, réaliser et animer une activité de petit groupe					
Préparer, réaliser et animer une activité de gd groupe					
Etre capable de mettre en œuvre le projet pédagogique					
Savoir déceler les capacités des enfants					
Etre capable de se fixer des objectifs					
Mettre en place des actions concrète répondant à ces objectifs					
Etre capable d'évaluer ses actions					

LE TRAVAIL EN EQUIPE DES ANIMATEURS

CRITERES EVALUATION (1=pas acquis, 5=acquis complètement)	1	2	3	4	5
S'orienter vers un but commun et partagé (fil directeur)					
Etre motivé pour atteindre l'objectif					
Se répartir les rôles et les tâches					
Communiquer et coopérer dans l'action					
Fonctionner de manière organisée en fixant des règles					
Reconnaître une « autorité » qui coordonne les efforts					
Avoir des objectifs clairs					
Comprendre l'importance de l'intérêt collectif					
Pratiquer la concertation					
Avoir un esprit d'équipe					
Faire preuve d'esprit critique pour améliorer les résultats					
Respecter les règles données					
Respecter tout le monde sans discrimination					

Information complémentaires données aux parents dans les programmes

Un règlement de fonctionnement est remis aux familles en début d'année ou lors de la première inscription. Il est accepté par elles dans la fiche d'inscription.

♦ TRANSPORT :

En ce qui concerne les mercredis, il n'y a pas de ramassage organisé. Un car ou minibus sera prévu seulement pour les sorties.

Pour les vacances, Un transport est organisé et partira à 8h, du premier village, pour arriver à 9h dans les centres respectifs, le soir départ 17h. Les arrêts se font devant les écoles primaires ou s'il n'y en a pas devant l'église.

Le ramassage pourra passer dans toutes les communes du territoire de la CCVAI où le centre n'est pas localisé. Ce transport est un service proposé à toutes les familles qui souhaitent l'utiliser. Le trajet est établi en fonction du nombre d'enfants inscrits. Nous nous réservons le droit d'annuler un transport s'il n'y a pas assez d'enfants.

♦ LES INSCRIPTIONS :

Inscriptions activités Familles Rurales :

Le samedi 9 septembre 2023 de 13h30 à 18h à la salle Grezolon Duluth, Forum

Inscriptions pour les mercredis loisirs :

Le mercredi 6 septembre 2023 à partir de 8h à la Communauté de Communes.

Pour les vacances de toussaint inscriptions :

- 1 samedi 9h-12h et 14h30 à 18h à la Communauté de Communes
- 2 Mardis 9h-11h30 à la Communauté de Communes
- 2 Mercredis de 9h à 14h à la Communauté de Communes
- 2 Jeudis 9h-12h et 14h-18h30 à la Communauté de Communes
- 2 Vendredis 9h-12h et 14h-17h30 à la Communauté de Communes
- Sur notre site internet ou sur rendez-vous au 06-83-48-10-50

Pour les vacances d'hiver, inscriptions :

- 1 samedi 9h-12h et 14h à 18h à la Communauté de Communes
- 2 Mardis 9h-11h30 à la Communauté de Communes
- 2 Mercredis de 9h à 14h à la Communauté de Communes
- 2 Jeudis 9h-12h et 14h-18h30 à la Communauté de Communes
- 2 Vendredis 9h-12h et 14h-17h30 à la Communauté de Communes
- Sur notre site internet ou sur rendez-vous au 06-83-48-10-50

Pour les vacances de printemps, inscriptions :

- 1 samedi 9h-12h et 14h à 18h à la Communauté de Communes
- 2 Mardis 9h-11h30 à la Communauté de Communes
- 2 Mercredis de 9h à 14h à la Communauté de Communes
- 2 Jeudis 9h-12h et 14h-18h30 à la Communauté de Communes
- 2 Vendredis 9h-12h et 14h-17h30 à la Communauté de Communes
- Sur notre site internet ou sur rendez-vous au 06-83-48-10-50

Pour les vacances d'été, inscriptions :

- 1 samedi 9h-12h et 14h à 18h à la Communauté de Communes
- 2 Mardis 9h-11h30 à la Communauté de Communes
- 2 Mercredis de 9h à 14h à la Communauté de Communes
- 2 Jeudis 9h-12h et 14h-18h30 à la Communauté de Communes
- 2 Vendredis 9h-12h et 14h-17h30 à la Communauté de Communes
- 1 Samedi de 10h à 14h à la Communauté de Communes
- Sur notre site internet ou sur rendez-vous au 06-83-48-10-50

Les parents doivent impérativement présenter, lors de l'inscription de l'enfant, la fiche d'inscription et la fiche sanitaire de liaison dûment complétées. De plus, les familles doivent joindre la photocopie des vaccinations du carnet de santé de leur enfant et un justificatif QF.

◆ **PARTICIPATION DES PARENTS :**

La double tarification est appliquée.

Les Tarifs peuvent être révisés en janvier 2024.

Les tarifs tiennent compte du quotient familial des familles. Nous acceptons les CESU, chèques vacances, bons MSA... Nous avons aussi des bons CCVAI, qui s'adressent aux familles qui habitent sur le territoire de la CCVAI : 1.50 € par jour pour QF inférieur ou égal à 450 € et 1 € par jour pour les QF compris entre 451 et 700 €. Moitié pour les demi-journées. (Justificatif QF obligatoire)

Projet Accueil de Mineurs (3 ans et jusqu'au CM2) 2023/2024

Inscription uniquement à la journée avec repas (pour les 3 ans au CM2) :

Mercredis Loisirs	Tarif de base		Tarif hors Territoire CCVAI		Tarif commune CCVAI non conventionnée	
	journée sans sortie	journée avec sortie	journée sans sortie	journée avec sortie	journe e sans sortie	journée avec sortie
QF inférieur ou égal à 450 €	12,45 €	16,70 €	13,75 €	18,40 €	14,30 €	19,20 €
QF entre 451 et 700 €	13,75 €	18,40 €	15,15 €	20,20 €	15,80 €	21,15 €
QF entre 701 et 1000 €	15,15 €	20,20 €	16,65 €	22,20 €	17,40 €	23,25 €
QF entre 1001 et 1250 €	16,65 €	22,20 €	18,35 €	24,45 €	19,15 €	25,55 €
QF entre 1251 € et 1599 €	18,35 €	24,45 €	20,15 €	26,95 €	21,10 €	28,10 €
QF supérieur ou égal à 1600 €	20,15 €	26,95 €	22,15 €	29,65 €	23,20 €	30,90 €

Inscription à la demi-journée sans repas (3 ans au CM2)

Mercredis Loisirs	Tarif de base	Tarif hors Territoire CCVAI	Tarif commune CCVAI non conventionnée
QF inférieur ou égal à 450 €	5,00 €	5,50 €	5,75 €
QF entre 451 et 700 €	5,50 €	6,05 €	6,30 €
QF entre 701 et 1000 €	6,05 €	6,65 €	6,95 €
QF entre 1001 et 1250 €	6,65 €	7,30 €	7,65 €
QF entre 1251 € et 1599 €	7,30 €	8,00 €	8,40 €
QF supérieur ou égal à 1600 €	8,00 €	8,80 €	9.20 €

Inscription à la demi-journée avec repas de midi (3 ans au CM2)

Mercredis Loisirs	Tarif de base	Tarif hors Territoire CCVAI	Tarif commune CCVAI non conventionnée
QF inférieur ou égal à 450 €	8,65 €	9,50 €	9,95 €
QF entre 451 et 700 €	9,50 €	10,45 €	10,90 €
QF entre 701 et 1000 €	10,45 €	11,45 €	12,00 €
QF entre 1001 et 1250 €	11,45 €	12,60 €	13,15 €
QF entre 1251 € et 1599 €	12,60 €	13,90 €	14,50 €
QF supérieur ou égal à 1600 €	13,90 €	15,30 €	15,95 €

Inscription à la semaine avec repas (pour les 3 ans au CM2) :

Vacances	Forfait semaine	
	Tarif de base	Tarif hors Territoire CCVAI
QF inférieur ou égal à 450 €	51,60 €	56,75 €
QF entre 451 et 700 €	56,75 €	62,40 €
QF entre 701 et 1000 €	62,40 €	68,70 €
QF entre 1001 et 1250 €	68,70 €	75,55 €
QF entre 1251 € et 1599 €	75,55 €	83,10 €
QF supérieur ou égal à 1600 €	83,10 €	91,40 €

Inscription uniquement à la journée avec repas (pour les 3 ans au CM2) :

Vacances	Tarif de base		Tarif hors Territoire CCVAI	
	journée sans sortie	journée avec sortie	journée sans sortie	journée avec sortie
QF inférieur ou égal à 450 €	12,45 €	16,70 €	13,75 €	18,40 €
QF entre 451 et 700 €	13,75 €	18,40 €	15,15 €	20,20 €
QF entre 701 et 1000 €	15,15 €	20,20 €	16,65 €	22,20 €
QF entre 1001 et 1250 €	16,65 €	22,20 €	18,35 €	24,45 €
QF entre 1251 € et 1599 €	18,35 €	24,45 €	20,15 €	26,95 €
QF supérieur ou égal à 1600 €	20,15 €	26,95 €	22,15 €	29,65 €

Inscription uniquement à la demi-journée sans repas (pour les 3 ans au CM2)

Vacances	Tarif de base	Tarif hors Territoire CCVAI
QF inférieur ou égal à 450 €	5,00 €	5,50 €
QF entre 451 et 700 €	5,50 €	6,05 €
QF entre 701 et 1000 €	6,05 €	6,65 €
QF entre 1001 et 1250 €	6,65 €	7,30 €
QF entre 1251 € et 1599 €	7,30 €	8,00 €
QF supérieur ou égal à 1600 €	8,00 €	8,80 €

Attention : Le règlement se fait, au plus tard, le premier jour où l'enfant participe aux activités de l'Accueil de Loisirs. Pour les inscriptions à l'année, il est possible d'échelonner le montant dû tout au long de l'année.

AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA EFFECTUE EN CAS D'ABSENCE, SAUF SUR PRESENTATION D'UN CERTIFICAT MEDICAL.

♦ **MINI-CAMP POUR LES 7 ANS JUSQU'AU CM2 : (2^{ème} semaine d'ouverture de Juillet)**

↳ **Tarifs :**

Mini-camp (semaine)	Tarif de base	Tarif hors Territoire CCVAI
QF inférieur ou égal à 450 €	76,75 €	84,45 €
QF entre 451 et 700 €	84,45 €	92,90 €
QF entre 701 et 1000 €	92,90 €	102,15 €
QF entre 1001 et 1250 €	102,15 €	112,35 €
QF entre 1251 € et 1599 €	112,35 €	123,55 €
QF supérieur ou égal à 1600 €	123,55 €	135,90 €

↳ prévoir le matériel adéquat (sac de couchage, casquette, lampe de poche, nécessaire de toilette...). Tout cela sera rappelé sur un trousseau remis aux familles. Merci.

↳ Le camping propose le nécessaire pour l'accueil d'un groupe et est bien sécurisé

↳ Pour toutes les activités proposées sur place, un animateur diplômé est présent pour encadrer en plus de ceux qui partent avec les enfants.

↳ Tout est organisé pour que le séjour se fasse dans les meilleures conditions possibles. Alors n'hésitez pas à tenter l'expérience...

↳ Une réunion d'information est organisée la semaine avant.

♦ **FAMILLES RURALES :**

Pour les familles qui ne sont pas adhérentes à l'Association Familles Rurales (organisatrice de l'accueil de loisirs), la cotisation est obligatoire et s'élève à **32 euros** pour l'année 2023-2024.

L'association Familles Rurales a assuré l'Accueil de Loisirs chez la SMACL (Société Mutuelle d'Assurance des Collectivités Locales). Il a été contracté une assurance « responsabilité civile » complétée par une assurance « individuelle accident ». L'Accueil de Loisirs est donc couvert pour tout accident qui pourrait se produire.

Annexe 1 : Projet vivre ensemble tout un art

Prix littéraire 2024 *Vivre Ensemble Tout*

Introduction

« Vivre-ensemble, tout un Art ! » (VETUA) est le nom évocateur du projet porté par le comité Départemental Ufcv et la Fédération départementale Familles Rurales de la Loire. Ce projet est né il y a 5 ans de la volonté d'acteurs des deux fédérations de réquestionner le sens du travail d'animation dans les accueils de loisirs. Il nous rappelle que l'art de vivre avec l'autre n'est pas inné et qu'il doit se construire ensemble.

Pourquoi un prix littéraire *Vivre Ensemble Tout Un Art* ?

Parce que beaucoup de conflits, de rejets, d'incompréhensions et de violences naissent d'une incapacité à nommer, à verbaliser et à s'exprimer.

Parce qu'il nous faut cultiver les mots, apprendre le langage du monde et découvrir le beau.

Parce qu'il est plus facile de comprendre l'Autre quand on se glisse quelques minutes dans sa peau.

Parce que rêver, imaginer, réfléchir sont des actes fondateurs dans la constitution d'un individu.

Parce que débattre, résister, écouter, comprendre sont à la base du bon développement citoyen.

Parce que les livres permettent tout ça, parce que le plaisir de lire se cultive et se communique, parce que l'homme libre est un lecteur, parce que celui qui aime les livres ne sera jamais seul.

Parce que dans un monde de surproduction, de compétitivité et de rentabilité, lire est un acte inutile et sans valeur, et qu'à ce titre il est d'une utilité sans prix !

Le thème

Vivre ensemble... tout un art !

Les Accueils de Loisirs sont plus que jamais confrontés à la question du vivre-ensemble et plus globalement de la citoyenneté. Cette question est aujourd'hui largement partagée dans une société où les signes de fracture sont nombreux, aussi bien entre groupes culturels (communautarisme, montée des extrêmes..) qu'entre groupes sociaux et envers les institutions (incivilités, repli, rejet du politique..).

Cette question du vivre-ensemble redonne du sens aux principes d'éducation populaire dans sa volonté de « faire société » dans le respect des identités.

Comment ça marche ?

Au sein de chaque structure participante, un animateur/trice fédère un groupe d'enfants qui relèvera le défi de devenir membre du jury du prix littéraire. Ce prix comporte une sélection de 5 albums de jeunesse de l'année, qui interrogent l'idée de vivre ensemble aujourd'hui. Les enfants, chaque semaine lors d'une activité, vont vivre des temps de lecture et d'animation autour de ces albums. Les animateurs bénéficieront d'un accompagnement, de formations, d'outils et d'interventions pour réaliser ces séances. En mai l'actualité électorale s'invitera dans les structures avec débats, votes et échanges, autour d'une élection à deux tours pour choisir le livre qui remportera ce prix littéraire 2017 !

Les Principes

- Une organisation générale cadrée qui accompagne les structures et rassure les animateurs : un échéancier, un accompagnement, une mise en réseau, des outils partagés, un but commun, une méthodologie commune.
- Une construction collaborative qui s'appuie sur la participation des structures, des animateurs et des enfants, dans une logique de partenariat entre deux réseaux. Un principe d'ouverture et de collaboration à tous les niveaux.
- Une montée en compétence des équipes à travers un accompagnement, une mise en réseau, des interventions et des temps de formation. Une prise en compte des réalités des structures : un projet qui peut se décliner en accueil périscolaire ou extrascolaire et être intégré aux TAP, un projet sans coût financier pour la structure, avec un accès gratuit aux formations et un lot de livres offert, une possibilité d'animation locale sans utilisation conséquente de temps de travail hors structure.

Des engagements partagés

En prenant part au prix littéraire, les structures s'engagent à mener le projet à son terme en permettant à un ou plusieurs animateurs de s'engager aux formations et d'organiser les animations nécessaires, en lien avec l'échéancier et les objectifs partagés. Ainsi ce projet est intégré au projet pédagogique de la structure et est en cohérence avec les actions globales menées sur la période.

Les animateurs concernés s'engagent à participer aux temps proposés, de formation notamment et prennent en main la bonne organisation des séances d'animation, en cohérence avec les échéances du projet et de leur structure.

Les parents pourront être sensibilisés à ce prix afin de faciliter la participation dans le temps des enfants, qui pourront ainsi suivre cette action du début à la fin.

En contrepartie de ces engagements, les structures recevront l'accompagnement nécessaire au bon déroulement de l'action, auront accès à 2 journées de formation gratuites, seront mises en lien avec les autres structures participantes et bénéficieront ainsi d'une dynamique de réseau, et bénéficieront gratuitement de la sélection des 5 albums de l'année.